



Association Française pour le Développement  
de l'Enseignement Technique

ADHÉSION – ANNÉE 2020

Bulletin à retourner, accompagné de votre règlement à :  
A.F.D.E.T. 13-04-05 - 31 boulevard d'Athènes – 13001 MARSEILLE

RÈGLEMENT à l'ordre de : A.F.D.E.T. 13

BULLETIN D'ADHÉSION – PERSONNE PHYSIQUE	BULLETIN D'ADHÉSION – PERSONNE MORALE
Nom :	Nom et Raison Sociale :
Prénom :	Activité :
Actif <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> C.E.T. <input type="checkbox"/>	Adresse :
Profession (ou ancienne profession) :	Code Postal :
Adresse :	Ville :
Code Postal :	Téléphone :
Ville :	Courriel :
Téléphone :	Nom – Prénom et Fonction du Signataire :
Courriel :	Adhésion 125 €* <input type="checkbox"/> ou Membre de Soutien 200 €* <input type="checkbox"/>
Adhésion 50 €* <input type="checkbox"/> ou Membre de Soutien 100 €* <input type="checkbox"/>	Collèges 82 € <input type="checkbox"/>
Abonnement à la Revue (4 numéros par an) 32 € <input type="checkbox"/>	Abonnement à la Revue (4 numéros par an) 32 € <input type="checkbox"/>
Don d'une valeur de : .....€	Don d'une valeur de : .....€
Règlement Total : .....€	Règlement Total : .....€
Date : Signature :	Date : Signature :
<small>*La cotisation versée aux associations reconnues d'utilité publique ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% du versement (hors abonnement) dans la limite de 20% du revenu imposable (CGI – Art. 200 modifié par décret n° 2012-653 du 4 mai 2012 – Art. 1). Conformément à la réglementation en vigueur, un reçu fiscal indiquant le montant déductible sera adressé à chaque adhérent.</small>	<small>* La cotisation versée aux associations reconnues d'utilité publique par les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% du versement (hors abonnement) pris dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. (Art. 238 bis du CGI modifié par la loi n° 2012-354 du 14 mars 2012 – Art. 3).</small>

Rejoignez l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique.  
Lisez la revue trimestrielle « l'Enseignement TECHNIQUE »

Pour tous renseignements, contacter :

AFDET 13-04-05  
31, boulevard d'Athènes  
13001 Marseille

☎ 04.91.14.13.67 - ✉ [secretariat@afdnet13.net](mailto:secretariat@afdnet13.net) - Site internet : <http://www.afdet13.net>